

Prévention & maîtrise d'une épidémie de gastro-entérite aiguë en EMS



KIT GEA

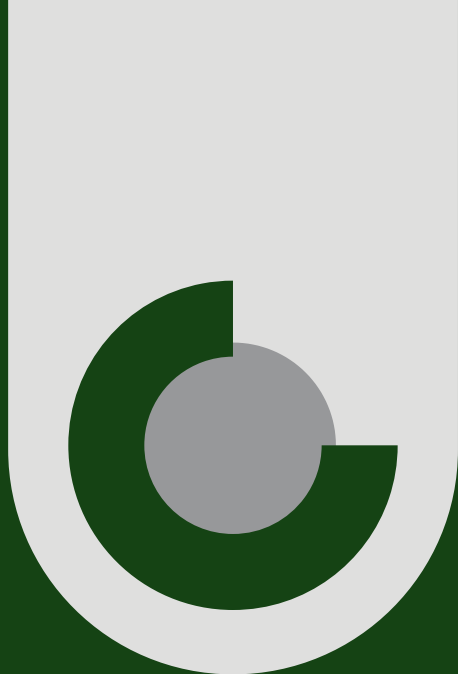


Table des matières

● INTRODUCTION	3
● REPÉRER	4
● MESURES BARRIÈRES	6
● SUIVRE & INVESTIGUER	8
● SIGNALER	9
● COMMUNIQUER	10
● ANNEXES	11

Introduction

En complément du plan local de maîtrise d'une épidémie (PLME), annexe au plan bleu dans les établissements médico-sociaux (EMS), le KIT GEA réunit toutes les ressources matérielles et organisationnelles à mobiliser pour gérer dans les meilleures conditions des épisodes de GEA pour limiter l'impact sanitaire et la possible désorganisation associée aux phénomènes épidémiques.

A chaque temps de l'action, ses outils :

- Prévenir & se préparer : PLME
- **Gérer : KIT GEA**
- Capitaliser : les outils RETEX



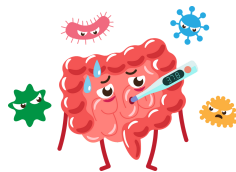
Repérer

Cette partie est essentielle pour guider la prise en charge des résidents. Tous les professionnels doivent assurer une veille au quotidien pour être en capacité de repérer des résidents présentant des symptômes évocateurs de gastro-entérite aiguë (GEA). Le repérage permet d'alerter et de mettre en place les mesures de gestion adaptées.

Définition

Un cas de GEA peut-être défini par :

- l'**apparition soudaine de diarrhée** (au moins 2 selles de consistance molle ou liquide de plus que ce qui est considéré comme normal pour le résident au cours d'une période de 24h),



- ou par l'**apparition soudaine d'au moins deux accès de vomissements** au cours d'une période de 24h.



D'autres symptômes peuvent s'associer : fièvre, douleurs abdominales, nausées, faux besoins, anorexie, asthénie, céphalées, arthralgies, myalgies, ballonnements, météorisme abdominal, etc...

Éliminer les causes non infectieuses :



- fécalome,
- médicaments (laxatifs, antibiotiques, inhibiteurs de la pompe à protons, anti-inflammatoires non stéroïdiens, etc...),
- maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.

La transmission est :

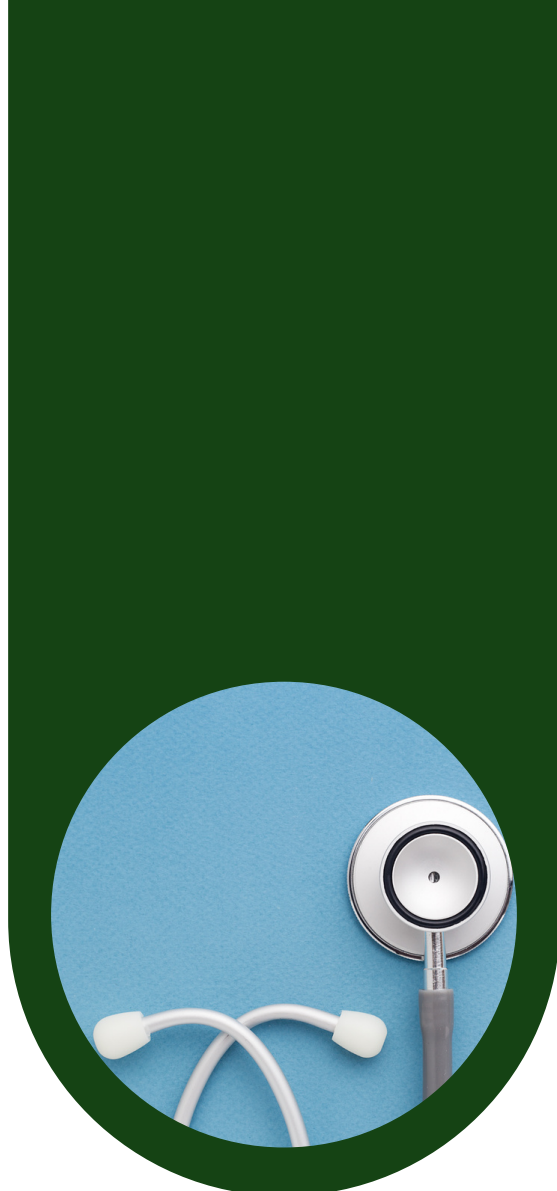
- **oro-fécale** par contact direct avec un patient infecté ou par contact indirect avec l'environnement contaminé (surfaces, dispositifs médicaux ou aliments souillés)
- et/ou par **aérosolisation si vomissements**

Une épidémie de GEA : survenue de plus de 2 cas liés sur un même secteur ou pour des résidents partageant les mêmes activités.

Diagnostic étiologique

Les GEA en EMS peuvent être d'origine :

- **Virale +++ :**
 - **Norovirus +++**
 - Rotavirus
 - Adénovirus entérique
 - Sapovirus, Astrovirus, etc...
- **Bactérienne :**
 - *Salmonella, Campylobacter, Shigella, Yersinia, E.coli, etc...*
 - *Clostridioides difficile* : à recherche en cas de traitement antibiotique en cours ou récent (dans le mois précédent)
- **Parasitaire** (protozoaires) : rare
- Exclure la possibilité d'une **toxi-infection alimentaire collective (TIAC)**



Recherche étiologique

- **Coproculture** : en cas de fièvre, rectorragies, diarrhées glairo-sanglantes, déshydratation sévère, évolution au-delà de 5 jours (sur prélèvements frais ou conservés moins de 12h à 4°C).
- **Recherche spécifique de *C. difficile*** en cas de prise récente d'antibiotiques (*seules les souches de C. difficile toxigènes sont pathogènes*) : pour + d'informations sur *C. difficile* 
- **Recherche des virus entériques (dont Norovirus)** : prélèvements de selles, rapidement acheminées à votre laboratoire d'analyse habituel ou si besoin, envoi au CNR des virus entériques (Dijon) pour une recherche plus spécifique, réalisée gratuitement (prélever 4 échantillons au minimum (un échantillon par patient)).

 CHU Dijon Bourgogne	Centre National de Référence Virus des Gastro-entérites Laboratoire de Biologie et Pathologie CHU Dijon Bourgogne – Plateforme de Biologie Hospitalo-Universitaire Tél : 03-80-29-34-37 2 rue Angélique Ducoudray – BP 37013 – 21070 Dijon cedex Fax : 03-80-29-32-80 www.cnr-ve.org / cnr@chu-dijon.fr
PROTOCOLE D'ENVOI D'ÉCHANTILLONS DE SELLES POUR L'INVESTIGATION D'UN ÉPISODE DE CAS GROUPÉS DE GASTRO-ENTÉRITE AIGUË (GEA)	



Mesures Barrières

La prévention de la transmission croisée est capitale pour limiter l'impact sanitaire d'un épisode de GEA

Au quotidien, les mesures de base :

S'assurer que les **PRÉCAUTIONS STANDARD** sont appliquées et respectées par les professionnels de santé pour tous les résidents avec notamment :

- La promotion de la **désinfection des mains par un produit hydroalcoolique** auprès des professionnels, des résidents et des visiteurs.
- Respect des **pré-requis à l'hygiène des mains** (pas de bijoux (y compris alliance), pas de montre, ongles courts sans vernis ni faux ongles, manches courtes).
- **Gestion des excreta** : port adapté des équipements de protection individuelle (gants, protection de la tenue), utilisation de lave-bassin si disponible et proscrire les procédures manuelles de vidange et de rinçage dans les toilettes du résident (en particulier ne pas utiliser de douchette).
- **Entretien de l'environnement** : en insistant sur l'environnement proche du résident et les surfaces fréquemment touchées (points de contact).



Dès le 1er cas et pour tous les cas :

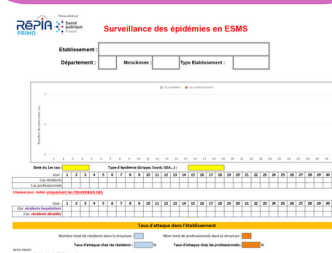
- Mettre en place des **précautions complémentaires contact** avec notamment :

	GEA Virales	Infection à <i>C. Difficile</i>
Hygiène des mains	Friction hydro-alcoolique (produit virucide norme EN 14 476 actif sur le norovirus) 	Lavage simple au savon doux avec rinçage rigoureux, séchage complet, puis friction hydro-alcoolique 
Équipements de protection individuelle	 Si contact avec le résident et son environnement proche (+ surblouse en cas d'exposition majeure)  Selon précautions standard  Si vomissements	Si contact avec le patient et/ou son environnement :  Surblouse à usage unique manches longues (+ tablier plastique si soin mouillant/souillant) dès l'entrée de la chambre  dès l'entrée de la chambre

	GEA Virales	Infection à <i>C. Difficile</i>
Entretien des locaux	Entretien au minimum quotidien Inciter sur les surfaces fréquemment touchées (interrupteurs, barrières de lit, matelas, adaptables, sonnettes, poignées de porte...) et les sanitaires	
	Détergent/désinfectant virucide norme EN 14 476 (actif sur le norovirus)	Détergent/désinfectant sporicide norme EN 17 126 et EN 17 846
Gestion matériel	Privilégier usage unique ou matériel dédié	
	A défaut, utilisation d'un détergent/désinfectant virucide norme EN 14 476 (actif sur le norovirus)	A défaut, utilisation d'un détergent/désinfectant sporicide norme EN 17 846 et EN 17 126
Gestion des excreta	Utilisation du laveur-désinfecteur (lave bassin) pour l'élimination des excreta et l'entretien du bassin et de son couvercle ou utilisation de sacs protecteurs absorbants	
	Proscrire les procédures manuelles de vidange et de rinçage dans les toilettes du résident en particulier ne pas utiliser de douchette, ni la douche, ni le robinet du lavabo	
Mesures pour le résident	Hygiène des mains (voir ci-dessus) avant toutes les activités, avant de manger, après être allé aux toilettes...	
	Maintenir autant que possible le(s) résident(s) atteint(s) en chambre durant la phase aiguë et jusqu'à 48h (72h pour <i>C. Difficile</i>) après la fin des symptômes. Repas en chambre	
Déchets	Si épidémie, arrêt des activités et animation communes et repas en chambre dans les secteurs concernés	
	Ne pas utiliser les sanitaires collectifs	
Linge	Les déchets d'activités de soins contenant des selles provenant de patients présentant une diarrhée d'origine infectieuse suspectée ou avérée (exemples : <i>C. difficile</i> , norovirus, etc.) doivent être orientés vers la filière DASRI."	
	Sinon, le cadre général, pour les déchets d'activité de soin :	
Vaisselle	Circuits habituels en s'assurant d'un lavage à 60°C (ou lavage à 40°C en cycle long)	
	Linge souillé : ne pas l'entreposer dans la chambre, l'éliminer immédiatement et sac étanche si risques d'écoulement	
Visiteurs	Prise en charge en lave-vaisselle selon la procédure habituelle	
	Si besoin, limiter les visites en cas d'épidémie Informer les visiteurs et tous les intervenants Ne pas utiliser les sanitaires du résident Réaliser une hygiène des mains avant l'entrée et à la sortie de la chambre (voir ci-dessus)	

Il est important de suivre l'évolution de la situation épidémiologique pour ajuster si besoin les mesures de contrôle.

- **Fiche de recensement des cas**
 - A renseigner quotidiennement.
 - Permet d'identifier tous les cas de résidents malades depuis le début des symptômes jusqu'à leur guérison.
- **Courbe épidémiologique**
 - A mettre à jour dès qu'un nouveau cas est identifié.
 - Permet de visualiser la cinétique de l'épidémie.



La Checklist “gestion d’une épidémie en ESMS” mise à disposition par la mission PRIMO reprend de manière standardisée l’ensemble des actions à mettre en œuvre. Elle assure que tous les points à interroger l’ont été.

DOWNLOAD



Signalement

Le signalement est un dispositif réglementaire (INSTRUCTION N° DGS/VSS1/DGCS/SPA/2019/211 du 30 septembre 2019).

Objectifs :

- d'alerter, par la détection rapide au sein d'un établissement, de la survenue de cas groupés de personnes présentant une GEA parmi les résidents et le personnel dans le but de mettre en place des mesures de gestion adaptées ;
- de simplifier la procédure de signalement par les EMS. Seuls les épisodes de cas groupés de GEA, doivent faire l'objet d'un signalement avec une déclaration en deux étapes : ouverture et fermeture de l'épisode ;
- de recueillir les informations nécessaires pour aider à la gestion des épisodes de cas groupés de GEA dans les EMS ;
- de permettre la surveillance épidémiologique nationale et régionale des épisodes de cas groupés de GEA au sein des EMS.



Indication :

Les cas groupés de GEA (**survenue de 5 cas parmi les résidents en 4 jours**) sont à signaler sur le portail de signalement des événements sanitaires indésirables (formulaires en annexes) :

<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

Portail de signalement des événements sanitaires indésirables

Se connecter

Signaler un événement sanitaire indésirable

☐ Vous souhaitez être guidé pour identifier la vigilance concernée (sinon cochez une case ci-dessous)

Si la vigilance relative à votre signalement n'apparaît pas dans la liste ci-dessous, vous pouvez la retrouver en parcourant les autres catégories proposées :

Les vigilances les plus signalées

- Événement indésirable associé à des soins
- Effet sanitaire indésirable suspecté d'être lié à des produits de consommation
- Maladie nécessitant une intervention de l'autorité sanitaire et une surveillance continue
- Cybersécurité
- Observatoire national des violences en santé (ONVS)
- Effet sanitaire indésirable suspecté d'être lié à un dispositif ou un acte sans finalité médicale, y compris esthétique

- ☐ Pharmacovigilance (dont vaccin contre la Covid-19)
- ☐ Matérovigilance
- ☐ Défaut de qualité d'un médicament
- ☐ Une infection respiratoire aigue (IRA) - volet 1
- ☐ Une infection respiratoire aigue (IRA) - volet 2
- ☐ Événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) - déclaration - 1ère partie
Le signalement d'un EIGS s'effectue en 2 étapes : le signalement initial (partie 1) suivi 3 mois plus tard d'une analyse des causes (partie 2)
- ☐ Événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) - déclaration - 2ème partie
- ☐ Gastroentérite Aigue (GEA) - déclaration - 1ère partie
- ☐ Gastroentérite Aigue (GEA) - déclaration - 2ème partie

Précédent Suivant

Communication

Les efforts de communication sont à soutenir car ils vont permettre de partager avec les professionnels, intervenants extérieurs, résidents et visiteurs sur la situation en cours dans l'établissement de manière à ce que chacun, à son niveau, puisse ajuster sa posture et pratique dans une dynamique de prévention de la transmission croisée.

Cela passe par :

- Signaler en interne : alerter le médecin et l'équipe d'encadrement dès la détection d'un cas suspect de GEA
- Informer les professionnels des mesures de contrôles à mettre en place à l'échelle de l'établissement
- Prévenir l'EOH/l'IDEH, le cas échéant, pour ajuster la conduite à tenir
- Informer les résidents et les visiteurs
- Prendre contact avec le CPias si un besoin d'accompagnement est requis
- Mettre en place de temps d'échange/d'information/de formation avec l'équipe pour réaliser des bilans et régulations
- Signaler en externe si le nombre de cas est réuni
- Prendre attache avec le médecin du travail si besoin
- Tracer les actions réalisées



Numéros utiles

	Nom	Téléphone / Fax	Adresse électronique
Aide technique	Equipe Mobile d'Hygiène (EMH)	IDE hygiéniste à joindre en priorité	
	Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH)	☎ : 06 -- -- -- Ouverture 9h-16h	
	Centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins (CPias) <u>Bourgogne-Franche-Comté</u>	☎ : 03 80 29 30 25 Fax : 03 80 29 31 52 Ouverture 8h-17h	cpias-bfc@chu-dijon.fr
Signalement + Aide technique	Point Focal Régional (ARS)	☎ : 03 81 65 58 18 Fax : 03 81 65 58 65 Ouverture 24h/24h et 7j/7j	ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

Annexes

1. AFFICHES **HYGIÈNE DES MAINS**
2. AFFICHE **INFORMATION**
3. FORMULAIRE **SIGNALEMENT GEA VOLET 1**
4. FORMULAIRE **SIGNALEMENT GEA VOLET 2**

ANNEXE 1 - **HYGIÈNE DES MAINS**

Friction des mains au
produit hydro-alcoolique



Lavage des mains
au savon doux



Lavage ou friction :
on récapitule



Alerte épidémie



Information aux visiteurs :

Une épidémie touche actuellement notre structure.
Nous vous invitons à respecter les mesures de
prévention données par l'équipe soignante.



Épisode de gastro-entérite



Rappel des mesures d'hygiène

Une épidémie de gastro-entérite est actuellement en circulation au sein de notre établissement.

Afin de protéger vos proches et l'ensemble des résidents, merci de respecter les mesures d'hygiène des mains lors de vos visites à l'EHPAD :



Utilisez les solutions hydroalcooliques

Frictionnez-vous les mains pendant 30 secondes avant et après chaque contact avec votre proche ou lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon si vous avez les mains sales ou souillées



Limitez les contacts physiques autant que possible



Reportez votre visite si vous ressentez des symptômes
(nausées, vomissements, diarrhée ou fièvre)

Aide à la déclaration : Modèle de formulaire

Ce modèle vous permet de préparer LA SAISIE EN LIGNE de votre déclaration.

Vous êtes : PROFESSIONNEL_SANTE

Vous souhaitez déclarer : GEA_VOLET1

Informations sur le déclarant	
Catégorie	
Profession	
Précisez	
Nom	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	
Département de survenue	
Nom de l'établissement ou de l'organisme	
N° FINESS géographique de l'établissement	
Caractéristiques de l'établissement	
Etablissement rattaché à un établissement de santé	
Lequel	
Nombre total de résidents	
Nombre total de membres du personnel	
Description de l'évènement	
Nom de l'unité, secteur ou service	
Date du début des signes du premier cas	
Date du dernier cas observé (avant le signalement)	
Chez les résidents	
Nombre de malades (cas) depuis le début de l'épisode	
Dont nombre de personnes hospitalisées	
Dont nombre de personnes décédées (à l'ES et dans l'EMS)	

Chez les membres du personnel	
Nombre de malades (cas) depuis le début de l'épisode	
Dont nombre de personnes hospitalisées	
Dont nombre de personnes décédées (à l'ES et dans l'EMS)	
Tableau clinique	
Plus de 50% des malades présentent des vomissements ?	
Plus de 50% des malades présentent de la diarrhée ?	
Certains malades présentent-ils une diarrhée sanglante ?	
Plus de 50% des malades présentent de la fièvre (> 38° C) ?	
Etiologie	
Recherches étiologiques déjà entreprises ou en cours ?	
Si oui, préciser	
Précisez	
Si résultat positif, précisez l'agent identifié	
Mesures de contrôle	
Mise en place de mesures de contrôle ?	
Précautions standard ?	
Précisez	
Date de mise en place	
Précautions de type "contact" ?	
Précisez	
Date de mise en place	
Limitation des déplacements des malades ?	
Date de mise en place	
Arrêt ou limitation des activités collectives ?	
Date de mise en place	
Mise à l'écart des soins et de la préparation des repas du personnel malade ?	
Date de mise en place	
Informations des visiteurs et intervenants extérieurs ?	
Date de mise en place	
Bionettoyage et désinfection surfaces et locaux (recommandé)?	
Date de mise en place	
Autres mesures éventuelles ?	
Précisez	
Date de mise en place	
Estimez-vous avoir besoin d'un appui pour l'investigation ou la gestion de l'épisode ?	
Pour quelles raisons	
Commentaires sur la gestion de l'épisode	
Pièces jointes	
Joindre un document (maximum 10 Mo)	

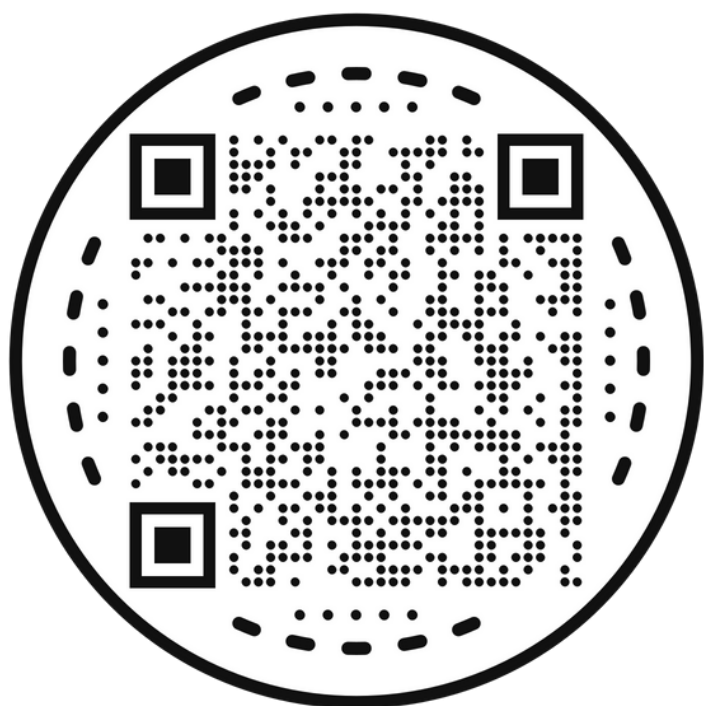
Aide à la déclaration : Modèle de formulaire

Ce modèle vous permet de préparer LA SAISIE EN LIGNE de votre déclaration.

Vous êtes : PROFESSIONNEL_SANTE

Vous souhaitez déclarer : GEA_VOLET2

Informations sur le déclarant	
Quel est le numéro de référence du premier volet de déclaration?	
Catégorie	
Profession	
Précisez	
Nom	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	
Département de survenue	
Nom de l'établissement ou de l'organisme	
N° FINESS géographique de l'établissement	
Bilan final à la cloture de l'épisode	
Date du bilan	
Date du dernier cas	
Bilan définitif des cas	
Chez les résidents	
Nombre de malades (cas) depuis le début de l'épisode	
Dont nombre de personnes hospitalisées	
Dont nombre de personnes décédées (à l'ES et dans l'EMS)	
Chez les membres du personnel	
Nombre de malades (cas) depuis le début de l'épisode	
Dont nombre de personnes hospitalisées	
Dont nombre de personnes décédées (à l'ES et dans l'EMS)	
Résultats des recherches étiologiques complémentaires	
Précisez	
Avez-vous reçu un appui pour l'investigation ou la gestion de cet épisode	
Catégorie	
Précisez	
Commentaires sur la gestion de l'épisode	
Pièces jointes	
Joindre un document (maximum 10 Mo)	



CPias BFC

Siège :

CHU Besançon
3, Boulevard Alexandre Fleming
25000 Besançon
03 81 66 85 57
cpias-bfc@chu-besancon.fr

Unité hébergée :

CHU Dijon
Bâtiment IFCS / Santé au Travail
Boulevard de Lattre de Tassigny
21 079 Dijon cedex
03 80 29 30 25
cpias-bfc@chu-dijon.fr